

L'innovation rurale

Quelques citations pour introduire la notion d'innovation rurale :



« Parler d'innovation évoque l'idée de l'introduction d'une nouveauté radicale ou marginale, dans un système social, technique ou scientifique donné, et suscite la remémoration de concepts proches voire confondus, comme ceux de découverte, d'invention, de recherche, de développement, de progrès scientifique et technique, etc. »

(Forest J., Micaëlli J.-P., et al. (1997). Innovation et conception : pourquoi une approche en terme de processus ? Deuxième congrès international franco-québécois de génie industriel. Albi.)

« Une innovation est souvent le fait de pionniers, de francs-tireurs, voire de marginaux qui détruisent les conventions établies mais sont également des créateurs »

(Boutillier S. (2002). « A propos ... de l'ouvrage de Alter, N. : L'innovation ordinaire. » Innovation (n°16) : pp. 247-248.)

« L'invention crée quelque chose de nouveau. L'innovation fait plus encore : elle introduit quelque chose de nouveau. Innover c'est inventer et introduire. »

(Nordfors D. (2009) « L'innovation, qu'est-ce que c'est? » Les racines de l'innovation. Revue électronique du département d'Etat américain Retrieved 04-01-10, from <https://www.america.gov>.)

« Leur discours critique et construit à propos du développement officiel, souvent sans véritable résistance politique, leur dispersion géographique et leur faible poids politique et territorial, font alors de ces TPE inventives des innovations discrètes. »

(Lenain M.-A. (2016) « Les TPE inventives, des innovations discrètes avec un fort degré d'ancrage territorial » La création d'activités inventives dans les espaces ruraux. Publication CREFAD Documents du Réseau des Crefad.)

Arvieu 2020 : une démarche participative et citoyenne grandeur nature

En 2014, la commune d'Arvieu, en Aveyron, a pris un tournant dans son fonctionnement démocratique. Un projet de mandat porté non pas par 15 élus mais par 800 habitants, tel était le pari un peu fou du maire et de son équipe.

Rencontre avec Gilles Bounhol, maire, et Marie Cellier, animatrice « accueil et attractivité » d'Arvieu 2020.



Marie Cellier et Gilles Bounhol

« À Arvieu, les gens ont de l'énergie, ils sont passionnés », introduit Gilles Bounhol, maire d'Arvieu, lors de notre entretien. Un terreau festif, collaboratif et accueillant (fruit de l'histoire du village) serait donc la base pour entreprendre des aventures collectives.

À Arvieu, commune de 850 habitants répartis sur trois bourgs et de nombreux villages isolés, en 2014, deux listes s'opposent aux élections municipales. Gilles Bounhol, alors conseiller municipal, s'entoure d'une équipe portant le projet « Arvieu 2020 » dont le principe repose sur la participation des habitants dans la définition et l'animation du projet de mandat.

Construire une commune de demain

Quelques mois après les élections municipales, les élus font appel à une consultante pour recueillir leurs avis, les aider à affiner leurs objectifs et cadrer la démarche. Au mois de septembre 2014, l'équipe est toujours accompagnée et l'organisation d'une rencontre villageoise - rassemblant 10% de la population - permet de réaliser un diagnostic partagé ayant pour volonté d'enrayer la baisse démographique. Six mois plus tard, un plan d'action participatif est acté ainsi que la mise en route de dix groupes de conseils villageois (passant de l'agriculture à l'habitat, du numérique à la santé ou encore l'accueil) autour des objectifs suivants : « plus d'habitants, un art de vivre convivial et villageois, plus d'emplois ». Chaque groupe est autonome et ouvert, porté par des élus référents. Les habitants peuvent y entrer et en sortir quand ils le souhaitent. Les groupes organisent des séminaires créatifs, des actions ponctuelles, des temps d'échange et de réflexion, pour mobiliser des partenaires et des bénéficiaires autour d'un projet, repérer les besoins, imaginer des fonctionnements, se questionner sur les erreurs à éviter. Le conseil municipal assure la coordination et la cohérence des projets. La décision finale lui appartient. Certains projets, après trois ans de mandat, vont démarrer, comme la ZAN « Zone d'Activité Numérique » qui rassemblera la cyberbase, la médiathèque, une Maison des Services Aux Publics (MSAP), une Scop, un espace culturel avec salles de réunion et de spectacle, le parc, un espace de coworking, une association de circuit court ...

« Quand on a commencé, on ne savait pas que ça se passerait comme ça ! Brique par brique, on avance, mais c'est plus compliqué qu'à 2 ou 3. »

Innover sans s'essouffler ?

Le projet Arvieu 2020 est porteur de sens pour toute une population et sa démarche bouscule les pratiques habituelles où l'on confie généralement aux élus la charge de la





bonne
gestion
de la
collectivité. Ici, les

habitants apportent leur pierre à l'édifice et ont une meilleure connaissance - parfois - de certains sujets ou projets que les élus. « Il faut accepter de ne pas tout savoir » précise Gilles.

Dans les premiers mois, cette idée de faire ensemble et d'égalité de parole doit faire son chemin et certaines tensions peuvent apparaître. Rapidement, les élus identifient un essoufflement du bénévolat et un besoin d'appui professionnel pour accompagner la démarche, animer les temps villageois, faciliter l'appropriation et la transmission des projets. En 2016, grâce à un soutien de la Fondation de France et du CGET, une mission d'animation est mise en place reposant sur deux animatrices ayant la charge d'accompagner les élus et les habitants : être à l'écoute des idées de chacun, créer les outils adaptés, soutenir techniquement les élus, faire le lien, accueillir les nouveaux arrivants.

Réussir ensemble et s'autoriser à échouer

Ce qui prédomine dans les récits de Marie Cellier et Gilles Bounhol, ce sont l'accueil et l'écoute. Rester à l'écoute des idées des habitants et des désirs d'installation de nouveaux arrivants, bien communiquer et trouver les solutions, ouvrir des portes, tester, expérimenter, se dire que rien n'est acquis. C'est peut-être en cela que la démarche Arvieu 2020 est innovante. Elle sort des cadres prédéfinis tant sur le plan du processus méthodologique que du droit à l'échec. « Nous devons accepter les modes de vie actuels, notamment en terme de mobilité : par exemple, si une famille ne reste que deux ans sur la commune, ce n'est pas forcément un échec », explique Marie. Des actions concrètes témoignent de cette capacité à essayer : la station service municipale, l'appropriation du parc par les familles ou encore la mise à disposition récente d'une maison par la SCOP Laetis pour un atelier

bidouille (dans l'esprit des « Repair Café »). La réussite de ce projet ambitieux réside sur des gens, des compétences, des énergies et « une locomotive », à l'instar de Gilles Bounhol et Vincent Benoit, deux élus endurants. Car de l'endurance il en faut et il en faudra encore pour atteindre l'objectif fixé à l'horizon 2020. Sur le plan de la convivialité et de l'accueil, les arvieunois y sont déjà arrivés.

Plus d'informations :
www.arvieu.fr



Cantou extérieur



Oxalis Cesam, une coopérative d'entrepreneur-es et d'entreprenant-es

Etablissement limousin de la coopérative d'entrepreneur-es Oxalis, Cesam expérimente depuis plus de dix ans des formes innovantes d'entreprendre en milieu rural. Ses coopérateur-es témoignent des richesses et des difficultés d'une « Economie du ET », inclusive et généreuse, mais aussi complexe et paradoxale.

Parler d'innovation dans Oxalis Cesam commence dès sa forme juridique, celle d'une Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE). Ce type de structure appuie et accompagne des entrepreneur-es à lancer et à pérenniser leur activité individuelle dans un cadre collectif, en bénéficiant d'une protection sociale de salarié-e et de moyens (techniques et humains) mutualisés, et en devenant associé-e.

Cette forme CAE permet déjà à ses coopérateur-es de vivre d'autres rapports à l'économie et au travail. Mais Cesam pousse cette originalité un peu plus loin encore et y rajoute une couche d'innovation rurale, en s'inscrivant dans le modèle d'une « Economie du ET »¹ qu'on observe sur le Plateau de Millevaches (son territoire d'origine et d'ancrage).

Entrepreneur-e ET salarié-e

Le cadre de la coop permet de relier l'autonomie économique de l'entrepreneur-e (responsable du commercial et de ses prestations) à la sécurité du salarié-e (couverture maladie complète, assurance chômage...). Il permet aussi d'expérimenter collectivement un autre rapport au travail (sans subordination), et de nouvelles formes de dialogue social (imaginer un Comité d'établissement ou un CHSCT² adaptés à une entreprise d'entrepreneur-es).

Dedans ET dehors

Pouvoir vivre durablement en milieu rural nécessite souvent de mener plusieurs activités en parallèle (saisonnalité, statuts différents, métiers différents, etc). Oxalis Cesam offre un

cadre compatible à cette pluriactivité, pouvant accueillir tout ou partie des activités de l'entrepreneur-e dans de nombreux secteurs. Il s'adapte également au temps long du parcours professionnel des personnes, qui peuvent sortir puis revenir (alternant des périodes de projets entrepreneuriaux et de salariat classique en dehors).

Ici ET ailleurs

L'« ici ET ailleurs » est sans doute la plus grande force de Cesam, qui dès le départ a imaginé qu'un rattachement de son projet limousin à la savoyarde Oxalis était une bonne solution. Elle a ainsi expérimenté une forme de coopération inter-régionale qu'Oxalis a par la suite développé avec d'autres territoires (ruraux comme urbains).

Cette forme originale de péréquation « en poupées gigognes » permet de relier aujourd'hui la quinzaine d'entrepreneur-es du Plateau de Millevaches à la vingtaine ailleurs en Limousin et à plus de 200 autres dans des régions plus favorables économiquement. Cela leur permet de coopérer pour décrocher des marchés ailleurs tout en « vivant et travaillant au pays » (plus de 80 % des coopérateur-es de Cesam sont installés en rural).

Économique ET non-économique

L'histoire de Cesam témoigne d'une capacité à créer et hybrider dans un même élan de la richesse économique ET de la valeur sociétale. Avant d'être en format SCOP, Cesam est née en association. Et depuis de nombreuses années, elle s'implique avec des associations sur la vitalité des territoires ruraux, à l'échelle du Plateau des Millevaches (avec De fil en réseaux) ou du Massif central (réseau des Crefad).

Les coopérateur-es de Cesam s'impliquent en nombre dans la création et l'organisation de dynamiques associatives (accompagnement de porteur-es de projet ; lieu de vie et d'activité), ou dans des structures originales (SCI collective de 80 sociétaires ; fonds de dotation soutenant financièrement des structures et projets du Plateau). Ce réseau alternatif local est aussi parfois l'occasion pour eux de tester leur activité avant de se lancer « en vrai » dans

¹Cette Economie du ET est décrite dans cet article d'IPNS (<https://lc.cx/pJ6p>), dont s'inspire la présentation qui suit.

²Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

la coop. Cesam est sur son territoire autant une coopérative d'entrepreneur-es que... d'entreprenant-es !

Individuel ET collectif

Cesam permet à des entrepreneur-es solo de rompre leur isolement en jouant la carte du collectif, de la mutualisation et de la coopération. C'est le cas par exemple avec la rencontre « Les sens d'Oxalis », minisalon professionnel auto-organisé par les entrepreneur-es pour valoriser tous ensemble leurs activités. Citons aussi le collectif « Les thermiciens de la Nouvelle-Aquitaine » qui rassemble 5 thermiciens d'Oxalis couvrant toute la grande région.

Certaines dynamiques sont même ouvertes à des réseaux externes, comme le groupe Les praticiens du Plateau. Et ce n'est pas un hasard si les coopérateur-es de Cesam sont très actifs dans les tiers-lieux comme à Gentioux (La Renouée), à Faux (TAF) et à Eymoutiers (à la gare).

Mais le « faire ensemble » n'est pas un long fleuve tranquille... La distance reste un frein (les outils numériques ne font pas tout !), coopération et concurrence restent intimement liées et il manque souvent les prérequis du travail en groupe (cadre clair pour décider, se répartir les sous, réguler les tensions). Ce champ d'une meilleure « coopération en actes » se trouve aujourd'hui être la « nouvelle frontière » pour les dynamiques collectives rurales... à Oxalis Cesam comme ailleurs !

Plus d'informations :

www.oxalis.coop

<http://thermiciens-nouvelle-aquitaine.fr/>

Voir l'article paru dans Murmures n°8 :

<https://lc.cx/pTQX>



Les espaces-test agricoles, des dynamiques innovantes pour les territoires ruraux ?

La dynamique autour des espaces-test agricoles est apparue il y a un peu plus de dix ans pour apporter des réponses adaptées aux problématiques rencontrées par les agriculteur.trice.s dans leur installation. Ces initiatives, constituées en réseau sont, dans le paysage de l'accompagnement en France, des initiatives atypiques qui essaient aujourd'hui de nouvelles manières d'accompagner des porteurs de projet à la relance d'une activité dans les boutiques vacantes des centres ville. Ces espaces-test sont-ils vraiment des réponses innovantes en matière d'accompagnement ? Et après dix ans passés à expérimenter dans ces espaces-test, peut-on encore parler d'innovation ?

Les espaces-test agricoles sont apparus pour répondre à des besoins spécifiquement liés au monde agricole et à ses problématiques. Les créations ou reprises d'activités agricoles étaient, et sont encore, de plus en plus nombreuses à se faire en dehors du cadre familial. Une nécessité d'accompagnement de ces personnes, volontaires pour reprendre le flambeau d'une activité aujourd'hui délaissée par les jeunes issus du milieu agricole, pour lesquelles la transmission de savoir-faire, de pratiques, de compétences, mais encore et surtout un apprentissage au long court des réalités et aléas du métier, s'est ainsi affirmée au fil du temps pour imaginer un accompagnement grandeur nature à travers du test d'activité en dur : les espaces-test agricoles.

Un espace-test n'est pas un dispositif

Les espaces-test proposent de multiples manières d'accompagner les aspirant.e.s agriculteur.trice.s dans leur parcours de création en articulant plusieurs fonctions du métier de l'accompagnement et en adaptant la réponse apportée à chaque personne accompagnée. Inventer, au fur et à mesure que les besoins s'expriment et que le réel s'affirme, des solutions adaptées aux problèmes rencontrés, expérimenter de nouvelles

manières de faire, revendiquer le droit à l'essai et à l'erreur, sont les pratiques quotidiennes au sein des espaces-test. Ni couveuse, ni pépinière donc, mais un peu tout ça à la fois. Apparue dans les années 2000, la notion de test d'activité s'est affirmée pour donner naissance au premier espace-test agricole en 2007 et au réseau des espaces-test agricoles en 2012.

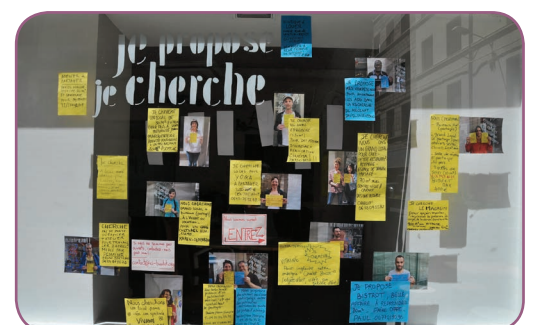
Les espaces-test agricoles sont-ils encore innovants ?

Aujourd'hui devancés par les accélérateurs, les incubateurs et autres communautés apprenantes, les espaces-test font un peu figure d'ancêtres dans le petit monde de l'accompagnement. Sont-ils effectivement dépassés et en voie d'obsolescence programmée ?

Pour débattre d'un tel sujet, il est nécessaire d'apporter quelques précisions sur le sens des mots employés.

À ce propos, la lecture d'un article sur la notion d'innovation de Françoise Héritier, anthropologue de son métier, peut nous apporter quelques grilles d'analyses intéressantes. L'anthropologie, c'est à dire l'ensemble des sciences qui étudient l'Homme dans ses différentes dimensions, lui aura permis de porter un regard sur le temps long de l'humanité et moins focalisé sur l'instantané et l'immédiateté propre à notre époque, pour déterminer ce qui relève ou non d'une innovation.

L'auteure prend soin de distinguer trois termes : la découverte, l'invention et enfin la notion d'innovation. « L'innovation est, dans le domaine social et politique ce que l'invention est dans celui de la technique : un bouleversement de ce qui était tenu pour acquis ». En ce sens, une innovation est bien distincte d'une invention technique même si elle en est le fruit. La découverte quant à elle est la compréhension, l'explication d'un phénomène préexistant dans la nature.





Françoise Héritier invite à considérer les innovations là où, avec du recul et sur une échelle de temps long, elles s'inscrivent dans le patrimoine des idées nécessaires à l'humanité.

De ce point de vue, plusieurs facteurs sont, selon elle, nécessaires pour qu'une innovation puisse exister :

- les possibilités limitées d'émergence : c'est à dire la capacité à penser une innovation dans le contexte social et culturel de son époque, en distinguant le possible du pensable. Ce n'est pas parce qu'une innovation est possible techniquement en son époque qu'elle est pensable par l'esprit de tous
- la coopération par emprunt et diffusion : on n'emprunte volontiers que ce que l'on connaît par ailleurs, qui est déjà pensable et intégrable
- la coopération par cumul des connaissances : tout comme la recherche, la découverte et l'invention scientifique, l'innovation est le fruit d'un commun, se transmettant de génération en génération, de mains en mains, avec ajouts et emprunts de savoirs non protégés par des brevets. C'est grâce à ce processus qu'une innovation comme le papier a pu s'intégrer en une dizaine de siècles au patrimoine de l'humanité
- l'expérimentation, c'est à dire l'approche volontaire par essais et erreurs. Et Françoise Héritier de rappeler que la notion de hasard, si elle peut avoir un lien ténu avec la découverte, n'en a aucun avec l'invention ou l'innovation. Les procédés, parfois très complexes, comme c'est le cas de la poterie, ne doivent pas leur existence au hasard mais bien à la

« puissance imaginative » et « aux efforts acharnés de certains individus » pour aboutir à une invention ou une innovation.

Peut-on vraiment parler d'innovation lorsque l'on parle des espaces-test ?

De toute évidence, si l'on accepte la définition de l'innovation apportée par Françoise Héritier, il est aujourd'hui et sur l'échelle de la vie d'homo-sapiens, impossible d'affirmer que telle ou telle initiative est une innovation majeure pour l'humanité.

Nous pouvons en revanche créer les conditions pour prendre part à la naissance d'une innovation, qu'elle soit revendiquée ici ou ailleurs, contribuer à l'amélioration, l'appropriation d'un procédé, d'un processus qui pourrait servir le bien commun.

C'est précisément sur ces points que les espaces-test revendiquent leur démarche au long cours, relevant non pas d'une innovation fulgurante mais participant à un processus d'innovation lent mais plus large et s'essayant, adaptant, imaginant, toujours et en coopération, des réponses et des solutions nouvelles aux problèmes rencontrés par les personnes.

Cette démarche en inspire déjà de nouvelles en d'autres lieux et sur d'autres sujets : à Saint-Etienne, Loriol, Ambert, Sauxillanges et dans bien d'autres endroits, la notion d'espace-test fleurit pour imaginer des réponses aux problématiques liées à la vacance commerciale dans les centres villes et les centres bourgs. La diffusion et l'emprunt sont en cours : tout reste encore à inventer !

L'innovation, un processus de fabrication et de transformation

L'innovation est un terme à la mode ! Mais, qu'entend-on vraiment derrière ce mot ?

Nous avons échangé avec Mylène Thou, chargée de mission Valorisations des recherches et Innovations à Cap Rural, centre de ressources sur les pratiques et les métiers du développement rural en Rhône-Alpes, qui travaille depuis plus de 2 ans sur ce thème.

L'innovation est un concept très présent dans notre environnement sociétale et politique. Dans l'imaginaire collectif, l'innovation a longtemps fait référence à la technologie. Depuis peu, l'innovation sociale ou territoriale s'impose aussi. On peut facilement la confondre avec l'expérimentation, l'inventivité, la créativité, le changement, la nouveauté... Entre injonction ou solution à tous les problèmes, comment se repérer autour de ce concept ?

« On peut définir l'innovation comme l'introduction de quelque chose de nouveau dans un contexte social donné. Cette nouveauté va se répandre et induire du changement dans les pratiques et les normes sociales. Aussi, la notion de processus dynamique est important dans l'innovation. Par la fabrication de nouvelles actions, de nouveaux objets, de nouvelles organisations, ce processus va transformer les manières de faire, de voir et de penser d'une société » nous explique Mylène Thou. Au sein de Cap Rural, Mylène anime un travail exploratoire sur ce thème en partenariat avec le Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL). L'objectif de ce travail est de mieux comprendre le concept d'innovation, d'enrichir les pratiques de conduite de projets, d'identifier le lien entre innovation et développement local, de développer les compétences des acteurs du développement pour mieux accompagner les projets sur les territoires ruraux.

Un processus long

L'innovation est donc un processus qui prend du temps. « Elle passe par des phases clés caractéristiques » explique Mylène Thou.

Au début du processus, il y a une idée, une invention. La phase de conception et prototypage

permet de passer de la théorie à la pratique. C'est là qu'on va expérimenter, tester, essayer, se tromper... L'innovation va se diffuser et être appropriée, adoptée, d'abord par un petit groupe social puis petit à petit par d'autres groupes sociaux. Au fur et à mesure, elle va s'améliorer, s'adapter aux besoins et aux usages. La vitesse de diffusion et d'essaimage va dépendre de la capacité de la société à accepter l'innovation : plus l'innovation se situe à la marge, plus l'innovation nécessite des changements profonds dans les habitudes sociales, plus cela prendra du temps. Le processus d'innovation n'est jamais fini. Par sa diffusion, l'innovation peut devenir progressivement une norme sociale. Et une autre innovation peut venir la remplacer.

« Il est intéressant de repérer lorsqu'une innovation va influencer l'émergence de nouveaux usages ou révéler d'autres besoins. Par exemple, à partir de l'expérience des espaces-test agricoles, d'autres projets se sont développés comme les boutiques-écoles ou les espaces-test d'activités culturelles. »

« Il y a un véritable enjeu à sensibiliser les différents acteurs et les décideurs publics pour leur faire comprendre que l'innovation est un processus et qu'il faut considérer l'étape à laquelle se situe les projets pour les accompagner au mieux ».

« On peut aussi repérer un certain nombre de conditions et d'ingrédients favorables à l'émergence et la fabrication des innovations. A travers notre travail, nous avons construit des grilles d'analyse pour décrypter les projets et aider les acteurs du développement à repérer les projets novateurs, identifier à quel stade du processus d'innovation ils se situent, pour pouvoir ensuite les accompagner au mieux » explique Mylène Thou.

Qu'est-ce que l'innovation territoriale ?

Proposition de définitions par Cap Rural et le Ciedel

« ... une innovation sociale centrée sur un milieu (un territoire), ses organisations et ses acteurs publics et privés (habitants, citoyens, usagers, acteurs socio-économiques, décideurs politiques...) et qui induit du changement dans les manières de vivre, d'agir et de décider ensemble » (Cap Rural et CIEDEL)

« ... un processus d'innovation sociale qui répond à un besoin social spécifique à un contexte local. Elle débouche sur de nouvelles formes de services, de valorisation des ressources locales, d'organisation et de gouvernance, au bénéfice des habitants du territoire et de manière spécifique à ce territoire. Elle est initiée et mise en œuvre localement par un ensemble d'acteurs (du territoire et/ou non du territoire). Elle résulte de la coopération entre ces acteurs et d'un apprentissage collectif qui passe par des phases dynamiques d'expérimentation et de mise en pratiques. Elle induit du changement dans les manières dont le territoire, ses acteurs et ses habitants vivent et s'organisent. » (Cap Rural)

Pour aller plus loin :

Cap rural propose des sessions de formations aux acteurs du développement et aux professionnels sur ce thème, dispose de ressources en ligne et vidéos pour mieux comprendre et caractériser le processus et les étapes de l'innovation.

Ressources et documentation : www.caprural.org

Ouvrir des possibles

Sur le plateau du Mézenc, au sud du département de la Haute-Loire, l'Atelier des possibles ouvre ses portes pour accompagner des porteurs de projets et des initiatives citoyennes pour un développement durable.

Association d'éducation populaire, l'Atelier des possibles est né en 2016, de l'idée que des initiatives émergent et se multiplient pour favoriser un développement durable de nos sociétés et prendre en compte les questions environnementales et sociales ; des initiatives qui sont relayées par les médias, par le cinéma documentaire et qui sont le signe que tout le monde ne regarde pas ailleurs quand la maison brûle.

« Il n'y a pas de raison pour qu'il ne se passe rien chez nous. », voilà ce que se disent les fondateurs de l'Atelier des possibles. Il y a forcément des petites choses inventives portées par tel ou tel au Monastier ou dans un village voisin et il y a beaucoup de projets à inventer sur ce territoire pour contribuer au changement.

Questionner les habitudes

Un des enjeux de l'association est de toucher largement les habitants du territoire pour les mobiliser sur des projets allant vers un développement plus durable ; les mobiliser et les amener à questionner leurs habitudes.

Dans la salle du rez de chaussée de la vicairie, sur la place du couvent au Monastier sur Gazeille, le groupe de personnes responsables de la Donathèque s'affaire pour préparer le lieu pour la prochaine ouverture. Trois ½ journées par semaine, ils tiennent permanence. Le principe de la Donathèque est simple, la porte est ouverte à tous et il ne s'agit pas de troc, on peut donner quelque chose (pour peu que ça se transporte à la main, pas de place pour le gros électroménager ou les meubles) et repartir les mains vides ; on peut prendre

ce dont on a besoin sans pour autant avoir apporté quelque chose. Le local est mis à disposition par la mairie du Monastier et ce sont des bénévoles de l'Atelier des possibles qui ont eu l'idée du projet, l'ont pris en charge, le gèrent, l'animent.

Leur façon à eux d'inventer des réponses aux problématiques qui se posent au monde actuel. Le don. La Donathèque touche des personnes de tous milieux et de tous âges qui donnent, qui viennent chercher ou qui passent simplement rendre visite. Après 6 mois d'ouverture, c'est une réussite. Une recyclerie est en projet avec l'association des petits frères des pauvres présente sur la commune du Chambon sur Lignon qui dépend du même SICTOM (Syndicat Inter Communal de Traitement des Ordures Ménagères). Un partenariat pourra éventuellement être envisagé. Réussite également les questionnements que ce projet suscite dans les alentours, sur le profit, sur le don, sur la propriété et les changements que cela entraîne, des changements qui conduisent, imperceptiblement, vers la recherche d'un nouvel équilibre.

Question consommation locale : le Monastier est un village qui compte un certain nombre de commerces et des paysans qui vendent



en direct les produits de la ferme. Pour les responsables de l'Atelier des possibles, favoriser la consommation locale permet de faire vivre les commerçants et les producteurs locaux et permet de réduire la pollution en supprimant des trajets sur le bassin du Puy-en-Velay.

Pour susciter débat et réaction parmi les



habitants, trois initiatives ont été lancées : la diffusion de films documentaires (Demain, Ceux qui sèment), une enquête de consommation auprès des habitants et un jeu concours impliquant l'association des commerçants. Une façon encore de venir titiller les habitudes et de s'autoriser à regarder autrement les situations et les besoins.

107 personnes ont répondu à l'enquête représentant 107 familles sur un bassin de 2 500 habitants et les résultats apparus sont : le manque de produits bio, locaux ou de qualité, la complémentarité effective des différents lieux d'achats sur le village et les alentours (grandes surfaces, producteurs locaux, commerces de proximité). Autant de matière pour prolonger le débat et expérimenter des réponses possibles.

S'engager dans des démarches collectives

Questionner l'habitude de prendre sa voiture pour chaque déplacement ! Les alternatives au « tout voiture » sont nombreuses en milieu urbain, mais ne sont pas impossibles en milieu rural. Au Monastier, le village est trop pentu pour que l'utilisation du vélo soit simple, rapide et habituelle, mais le vélo électrique s'avère être une réponse plutôt adaptée.

La démarche de l'Atelier des possibles est résolument collective. L'association s'est saisie de cette problématique, elle a organisé une journée de démonstration et d'essai avec

des concessionnaires de vélos électriques et mis en place une commande groupée. Aujourd'hui ce sont 40 vélos électriques qui sillonnent les rues du village. Ils sont utilisés pour aller au boulot, faire ses courses, rendre visite. Et le mouvement continue, d'autres personnes ont réduit l'utilisation de la voiture et s'interrogent sur leur mobilité. La municipalité interpellée pour faire évoluer l'organisation de la circulation, elle a déjà mis en place des attaches vélos sur différentes places du village.

L'Atelier des possibles attrape des questions sur la manière de vivre ensemble en milieu rural au gré de la motivation de ses bénévoles pour en faire des sujets de discussion et d'expérimentation. La création d'activités en milieu rural et l'accompagnement des porteurs de projets par des démarches d'éducation populaire font également partie de ses activités parce qu'il est nécessaire de continuer à inventer et à essayer des fonctionnements nouveaux pour vivre dans les territoires ruraux et dans le monde actuel.

Contact :

*L'Atelier des Possibles
Le Monastier sur
Gazeille (43)*

La culture comme levier d'innovation

Revenons sur l'activité des Nouveaux Troubadours, association culturelle du sud-Aveyron, après 30 ans d'existence en milieu rural.

Les Nouveaux Troubadours est une association culturelle et d'éducation populaire créée en 1987 à Saint-Sever-du-Moustier. Dans ce petit village du Sud-Aveyron, elle anime un centre culturel. Ses multiples activités « buissonnières », c'est à dire en marge des circuits artistiques comme des grandes villes, ont pour fil conducteur de :

- Faire vivre le territoire et vivre ensemble sur ce territoire.
- Rendre accessible et encourager la création artistique en milieu rural tout en la faisant rayonner à l'international.

Dans ce petit village de 50 habitants l'hiver, l'activité se fait florissante alors qu'il est isolé des grandes villes d'environ 45 min en voiture. On ne s'y ennue pas, en effet on peut y retrouver toutes sortes de passe temps : musique, théâtre, sculpture, arts plastiques, atelier photo ou vidéo, mais aussi des soirées de soutien en faveur des migrants, des soirées châtaigne... Tout ça se croise, s'entremêle et se retrouve dans les écoles, dans la rue et parfois même dans d'autres lieux.

St-Sever se retrouve dynamisé avec des rues encore vivantes mais peu de commerces subsistent encore. La dernière épicerie a fermé ses portes depuis peu, fermant avec elle l'accès au poste à essence. Seuls deux cafés, chez l'habitant, résistent, accueillant l'été de nombreux touristes. Vous allez me dire comment est-ce qu'un lieu aussi isolé attire les gens à lui ?

Avec 30 ans d'existence, l'association s'est structurée autour de rendez-vous permanents, coordonnées par Pol Lemetais, principal salarié de l'association, aidé de services civiques et d'autres salariés. On peut donc retrouver 4 activités principales considérées comme des rendez-vous incontournables en Sud Aveyron. Anciennement les JAMS, devenu le Bartas Festival : ce rendez-vous fanfaronnesque a



fait intervenir des dizaines de fanfares issues de toute la France afin de partager un moment festif de qualité dans une ambiance intime et enjouée.

Cette année, tout

particulièrement, se tenaient les 30 ans de l'association. Ils ont fait venir des têtes d'affiches telles que Ceux Qui Marchent Debout et les Frères Jacquart, ce qui a empli la place du village. A tel point que les buvettes ont été vidées dès le premier soir, le même problème s'est produit également pour la nourriture.

La fanfare « La bérézina » est née d'une dynamique festive, mélangeant des novices à des musiciens plus expérimentés. Afin de réduire ces différences, ce collectif a décidé que chacun reprendrait le travail musical à la base, puisqu'ils ont tous (ré) appris un nouvel instrument. S'inspirant des classiques balkaniques, ils écumant les scènes aveyronnaises : des marchés de producteurs aux animations de villages en passant par Milan, ils font danser autant les grands que les petits pour le plus grand plaisir de tous.

Un autre pôle majeur est le musée des arts buissonniers. Il rassemble des œuvres d'art brut dans une maison de 150 m² environ rénovée par leurs soins. Au rez-de-chaussée sont exposées des oeuvres de tous les horizons, à base d'étiquettes de légumes ou de matériaux de récupérations, d'animaux séchés, ces créations peuvent parfois surprendre ou paraître étranges. Tous les trimestres, un vernissage est proposé afin de promouvoir ces nouvelles expositions sur tout le territoire.

Au second étage, un autre univers se révèle : attention aux yeux ! Paul Amar en a fait

son lieu d'exposition permanent. Ce personnage imaginaire d'origine algérienne est à la retraite, il vit dans un 3 pièces parisien et il consacre son temps à façonner des tableaux de coquillages. Il les met en scène pour donner formes à toutes sortes de fantômes, mais le plus magique est qu'il les peint, les recouvre de paillettes, les vernis. Cet univers nous transporte dans un monde féérique, passant de scène en scènes toutes plus colorées les unes que les autres.

Depuis sa création, ce musée d'art rural ne fait que développer sa renommée, faisant parti des sites touristiques reconnus en Aveyron et s'intégrant sur les circuits de l'art brut. Son ouverture est réduite d'octobre à avril ; l'été la fréquentation bat son plein. Cette offre est couplée à un autre projet tout autant extravagant.

La construction insolite est un palais imaginaire, ce chantier permanent a commencé en 2002. D'une idée inspirée par les différentes constructions que l'on peut retrouver de ci de là dans le monde entier telles que les constructions du facteur Cheval, le Parc Güel de Gaudí ou le Jardin des tarots de Niki de St Phale. Ces artistes ruraux ont décidé de partir sans plans avec des matériaux solides, pérennes et maîtrisés : pierre, ciment, ferrailages, bétons, mosaïques, céramiques. Un projet artistique étonnant dans lequel chacun peut s'exprimer selon son envie et laisser sa trace dans une oeuvre collective, sans aucun savoir-faire ou technique préalable.

Des stages de céramiques, pierres sèches, ferronnerie y sont organisés régulièrement ainsi que des chantiers jeunes, accessibles aux adolescents ainsi qu'aux chantiers européens. Tous ces genres se mélangent, façonnant une construction architecturale artistique rehaussant le paysage montagnard.



Les

Nouveaux Troubadours hyper actifs ne cessent de se renouveler, voulant impulser une dynamique intégrée au territoire, ils distillent leurs initiatives un peu partout dans le sud Aveyron en établissant des partenariats locaux : écoles, associations culturelles. Ils n'hésitent pas à bouger pour mieux faire connaître leurs actions réalisées dans leur petit cocon. Mais que nous réservent-ils pour l'avenir ?

Plus d'informations :

www.lesnouveauxtroubadours.fr

Des communes où se fabrique du commun...

Dans un paysage territorial où l'innovation devient un critère systématiquement mis en avant, la nouveauté n'est pas forcément où l'on croit... Entre le « small is beautiful » et l'idéologie du « plus c'est gros, plus c'est efficace », un autre chemin pourrait s'expérimenter. Témoignage de Jean-Marie Perrinel, animateur à l'association la Brèche qui souhaite initier un travail autour du « commun » avec des communes rurales du Livradois-Forez.

Les communes rurales, lieux d'innovation ?!

Derrière cette question un brin provocatrice, il y a peut-être une réalité qui se renouvelle en permanence.

Au gré des diverses et récentes réformes territoriales, nombreuses sont les voix qui s'élèvent pour défendre l'échelon communal qui serait systématiquement menacé. C'est vraisemblable mais là n'est pas notre propos et là n'est pas notre priorité.

Le fait est qu'une certaine colère gronde dans les campagnes. Elle est le fait des élus locaux mais également des responsables associatifs, des habitants... La récente actualité autour de la diminution des emplois aidés l'a encore démontrée.

La question est alors : que fait-on de cette colère ?

Et n'y aurait-il pas aussi à rechercher et à accompagner ce qui, derrière ou à côté de cette colère, constitue les ferments de nouvelles manières de vivre en milieu rural ?

Il y a partout une multitude d'initiatives qui sont portées et animées par des habitants (individuellement et/ou collectivement), par des associations, mais aussi par des communes... Souvent modestes (quoique tout dépend du regard que l'on porte dessus : ça veut dire quoi « modeste » ?), ces expérimentations présentent la particularité d'articuler des

convictions globales et un ancrage local (à moins que ce ne soit l'inverse ?!).

Par « communes rurales », il faut peut-être d'abord et avant tout entendre « nos espaces de vie » : là où nous habitons, où nous travaillons, où nous (nous) cultivons, là où nous faisons nos achats, là où nos gamins sont scolarisés, là où nous prenons un café avec des copains et/ou des voisins...

Par « communes rurales », il faut aussi comprendre le choix politique délibéré qui est le nôtre de résister à l'agrandissement inéluctable des territoires institutionnels (fusion des régions, fusion des communautés de communes, et leurs conséquences pas encore toutes visibles aujourd'hui). C'est enfin, la volonté de choisir des interlocuteurs (en l'occurrence des élus municipaux) avec qui nous pensons partager des difficultés, des enjeux et des pistes de solutions.

Encore faut-il se donner les temps et les lieux pour y travailler ensemble...

Du commun... quel commun ?

Nous employons le terme « commun » en référence notamment aux travaux de notre ami Pascal Nicolas Le Strat (sociologue, professeur en sciences de l'éducation à l'Université Paris VIII et chercheur au laboratoire Experice (Éducation Tout au Long de la Vie) qui le définit autour de trois composantes : une ressource, un groupe de personnes, un projet démocratique. Le commun ne se décrète pas, il se pratique et s'éprouve dans un processus d'émergence progressive. C'est la dynamique de l'expérience collective qui permet l'accroissement du « pouvoir d'agir » des personnes impliquées et la détermination du commun.

Nous proposons donc de travailler avec quelques communes (voir encadré ci-contre) pour observer et accompagner ce qui s'y passe. Par ce double objectif, il s'agit une fois de plus, d'articuler théorie et pratique, expériences et connaissances, le vécu de l'expérience et la prise de recul de l'analyse.

Qu'est-ce qui s'y fabrique réellement (dans et autour) ? Qu'est-ce qui s'invente / s'ébauche et qui préfigure demain ? Comment franchir un cap pour que ces initiatives soient reconnues, encouragées, accompagnées... (sans prise de pouvoir sur elles !) ? Et à partir de ce matériau, comment mutualiser, capitaliser, essayer ? Concrètement, nous avons par exemple identifié les pistes de réflexion et de modalités d'actions suivantes (et dont nous avons conscience qu'elles se situent à des niveaux différents) :

- accompagner les expérimentations (reprise du dernier commerce, transmission d'une activité agricole, installation d'un porteur de projet créateur d'activités...), pour inventer les territoires ruraux de demain
- tester des petites choses, pour permettre

la désappropriation des enjeux et des problèmes

- proposer de nouvelles formes de contributions financières pour soutenir les associations dans leurs missions d'intérêt général
- identifier les nouveaux modèles économiques émergeant dans le maintien du dernier commerce, la reprise d'une activité agricole, l'installation de porteurs de projets...
- privilégier les questions culturelles et d'éducation populaire, impliquant toutes les générations, pour des identités ouvertes, s'appuyant sur l'écrit et l'oralité
- porter une attention spécifique aux jeunes, à leurs pratiques du « territoire », à leurs rêves...

Une intuition à transformer en action

Les communes que nous souhaitons privilégier dans cette démarche pourraient être qualifiées « d'intermédiaires » : elles comptent entre 200 et 500 habitants, n'ont pas été chefs-lieux de canton (très peu d'effet de « micro-centralité »), elles disposent encore de quelques services et équipements (école, bibliothèque, quelques commerces de base, agence postale...), elles ont été l'objet d'un interventionnisme politique fort durant les dernières décennies (par exemple pour maintenir les commerces et services publics).

Ce sont des communes qui, aujourd'hui, passent globalement « à côté » des dispositifs publics de type « politique de revitalisation des centres-bourgs » et ne sont que rarement cartographiées sur les documents stratégiques de type SCOT (schéma de cohérence territoriale).

Cependant, elles affichent une attractivité bien réelle (qui va au-delà de leur périmètre strict), qui se traduit fréquemment par un dynamisme socio-démographique et une capacité d'innovation des habitants (au travers des associations mais également de porteurs de projets créateurs d'activités innovantes).

l'émergence de besoins et analyser les questionnements que cela suscite (des outils pour interroger les habitants)

- inventer de nouvelles modalités de partenariats et d'échanges avec les élus locaux : des espaces de dialogue, la co-production d'un projet collectif...
- interroger les nouveaux rapports au travail, à la mobilité, la question de la redistribution des richesses (entre individus, entre territoires...)
- lutter contre les processus favorisant la déresponsabilisation des citoyens,

La démarche « des communes où se fabrique du commun » se veut une démarche expérimentale à la croisée de l'éducation populaire, du développement local, de l'économie sociale et solidaire, de l'action culturelle, de l'habitat-urbanisme, de la participation citoyenne... avec pour processus de partir du terrain puis d'élargir le cercle (vers des universitaires-chercheurs, des associations de développement, des compagnies artistiques, d'autres territoires et d'autres acteurs engagés dans des dynamiques similaires...).

Elle souhaite favoriser de nouvelles approches autour de thèmes qui nous sont chers :

- la création et le maintien des activités, l'accompagnement des projets et des personnes qui les portent dans le respect du rythme et des envies de chacun-e
- l'implication des habitants, en privilégiant les « petites formes » inspirées de la culture et de l'éducation populaires : atelier mobile sur le terrain, spectacle chez l'habitant, atelier d'écriture ou arpentage d'un livre à la bibliothèque, soirée-débat au café du village où la convivialité et le festif sont régulièrement au rendez-vous !
- la question de l'isolement et de la fragilité des initiatives nous paraissant importante, l'émergence des « tiers-lieux » (dans une

définition large : locaux partagés, café / multiple rural, bibliothèque-médiathèque, résidence artistique...) - en lien étroit avec les pratiques existantes - nous interpelle.

Des élus communaux potentiellement concernés ont été rencontrés depuis quelques mois : nos intuitions semblent correspondre à leurs réalités. Des organismes agissant à d'autres échelles (Agence régionale, chargés de mission Massif central...) ont porté une réelle attention à notre démarche naissante.

« Des communes où se fabrique du commun » est à ce jour davantage une intuition qu'une action opérationnelle. Nous travaillons à ce qu'elle le devienne. Nous sommes ouverts à toutes les contributions !

Plus d'informations :
www.la-breche.fr

La lettre «murmures» est éditée par un groupe d'associations et de coopératives, composé : des antennes de la Coopérative d'activités Oxalis et d'associations membres du réseau des CREFAD.

La Coopérative d'entrepreneur(e)s Oxalis accompagne des entrepreneur(e)s individuel(le)s dans un cadre collectif et sécurisé pour tester et pérenniser leur activité en devenant salarié(e)s puis associé(e)s de la SCOP.

Les associations membres du réseau des CREFAD interviennent en particulier dans l'accompagnement de porteurs de projets motivés par la création de leur activité, le développement local et le développement rural, l'accès de tous à la culture.

Crefad Auvergne

Centre de Recherche, d'Étude, de Formation
à l'Animation et au Développement
9 rue sous les Augustins
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 31 50 45
Courriel : secretariat@crefadauvergne.org
Web : www.crefadauvergne.org

Obsidienne - Oxalis

Antenne de la coopérative
d'entrepreneur(e)s Oxalis en Auvergne
La Pardige, 53 rue de la Pardige
43100 Brioude
Tél. 04 71 74 97 81
Courriel : obsidienne@oxalis-scop.org
Web : www.oxalis.coop

La Brèche

Avenue de la Gare
43160 La Chaise-Dieu
Tél. 06 33 97 39 45
labreche.info@gmail.com
Web : www.la-breche.fr

Crefad Loire

40 rue de la Résistance
42000 Saint Etienne
Tél. 09 86 38 24 46
Courriel : contact@crefadloire.org
Web : www.crefadloire.org

Cesam - Oxalis

Antenne de la coopérative
d'entrepreneur(e)s Oxalis en Limousin
2 avenue Foch
87120 Eymoutiers
Tél. 09 71 50 82 96
Courriel : cesam.oxalis@oxalis-scop.org
Web : www.oxalis.coop

dASA

Développement Animation Sud
Auvergne
La Pardige, 53 rue de la Pardige
43100 Brioude
Tél. 04 71 74 97 81
Courriel : asso.dasa@gmail.com
Web : www.associationdasa.fr

URQR

Université Rurale Quercy Rouergue
Bâtiment Interactis - Chemin de 13 Pierres
12200 Villefranche-de-Rouergue
Tél. 05 65 81 26 64
Courriel : coordination@urqr.org
Web : <http://urqr.org>

Idées

Ingénierie Développement
Échanges Épanouissement Social
2 rue Michelet
12400 Saint-Affrique
Tél. 05 65 49 28 83
Courriel : association.idees12@gmail.com
Web : www.reseaucrefad.org

Murmures est une lettre publiée par des associations et des coopératives agissant pour un milieu rural accueillant et vivant en Massif central

Directeur de publication : Pierre-Mathieu Le Bel

Comité de rédaction : Cécile Surville, Julie Champagne, Anne Falguyettes, Prune Fontaine, Jean-Marie Perrinel, Céline Champouillon, Dominique Galland, Christophe Bellec.

Maquette et mise en page : Crefad Auvergne

Dépôt légal : 4e trimestre 2017

Opération co-financée par l'Union Européenne (FEDER) et l'État (FNADT), dans le cadre du Programme Massif central 2014-2020
Projet « Expérimenter les formes innovantes d'accompagnement à la création d'activités sur les territoires du Massif central »

